



Langues et cultures de Bretagne

Véritable carrefour des langues, Saint-Brieuc soutient et promeut les langues et cultures du breton et du gallo.

Saint-Brieuc, carrefour des langues

Saint-Brieuc a une longue histoire **d'interaction entre les langues française, bretonne et galloise**. Historiquement, la ville a toujours été un site où se rencontraient des populations bretonnantes et gallophones, le français étant la langue de l'administration.

Au XVII^e siècle, une partie importante de la population parlait le breton et le gallo en plus du français. Cette coexistence linguistique a contribué à maintenir l'usage du breton et du gallo dans la cité.

Aujourd'hui, bien que Saint-Brieuc soit majoritairement francophone, environ 3 % de la population parle breton et une part significative parle le gallo, faisant du pays de Saint-Brieuc un véritable carrefour des langues.

Soutien et promotion

Fort de ce constat linguistique, la Ville déploie plusieurs initiatives pour soutenir et promouvoir les langues et cultures bretonnes :

Soutien au Ti ar Vro - l'Ôté, Maison des Cultures de Bretagne

Ouverte en janvier 2016, Ti ar Vro - l'Ôté accueille la fédération Telenn, soutenue par la Ville, qui regroupe 33 associations linguistiques, sportives, culturelles et d'éducation populaire. Son objectif est de rendre le territoire plus attractif, d'améliorer son identité culturelle et d'augmenter les échanges culturels.

Promotion de l'enseignement des langues de Bretagne

Des cours du soir pour adultes existent depuis plus de 40 ans à Saint-Brieuc pour le breton, notamment au centre culturel Abhervé.

Depuis quelques années l'association Qerouézée propose des cours du soir pour le gallo au Ti ar Vro - l'Ôté.

La maison d'édition des écoles de langue bretonne, Ti embann ar skolioù (TES), est également basée à Saint-Brieuc, contribuant à la diffusion de ressources pédagogiques en breton.

Par ailleurs la Ville promeut et accompagne chaque année en mars le mois des langues et les campagnes d'informations sur les formations et l'enseignement des langues de Bretagne.

Engagement éducatif

La Ville, en collaboration avec l'Académie de Rennes, met en œuvre des politiques éducatives visant à intégrer les langues et cultures régionales dans le système scolaire. Des initiatives sont prises pour promouvoir l'enseignement du breton dès le plus jeune âge, notamment dans les trois écoles briochines abritant des filières bilingues (Curie-Poutrin, Berthelot et Le Grand Clos).

Saint-Brieuc dispose également d'une école maternelle et élémentaire Diwan qui propose un enseignement bilingue immersif.

Chartes "Ya d'ar Brezhoneg" et "Du Galo, Dam Yan, Dam Vèr"

Saint-Brieuc a adhéré à la charte **Ya d'ar Brezhoneg** (Oui à la langue bretonne) auprès de l'Office public de la Langue Bretonne en octobre 2019, marquant ainsi son engagement officiel en faveur de la promotion du breton. Cette charte encourage l'utilisation du breton dans les services publics, les entreprises et les associations, contribuant ainsi à sa visibilité et à son usage au quotidien.

De même, la Ville a adhéré à la charte **Du Galo, Dam Yan, Dam Vèr** (du gallo oui bien sur) en juin 2021. Cette charte vise à promouvoir l'usage du gallo dans la vie quotidienne des habitants.

Saint-Brieuc est ainsi devenue la première grande ville de Bretagne à signer ces deux chartes traduisant sa reconnaissance des deux langues du peuple breton et confortant sa position régionale de carrefour des langues de Bretagne.

Enfin, la Ville soutient un tissu associatif dense (une trentaine d'associations) qui, au quotidien promeut les langues et cultures de Bretagne.

Les événements

Cité d'accueil du **concours national de danse Méliaj** organisé par la confédération Kenleur et du **concours national de Bagadou** porté par Sonerion, Saint-Brieuc accueille aussi le mois des langues, la fête de la Bretagne et la Samain, portées par la fédération Telenn, ainsi que trois importants Fest Noz.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)